



Information sur le projet éolien de Mas Berthier

(Conseil municipal du 28/02/2024)

Le projet, qui est un projet privé, consiste à installer 12 éoliennes disposées en 2 alignements parallèles de 6 éoliennes chacun sur une partie du massif forestier des Palanges en gestion privée (groupement forestier du Mas BERTHIER) sur la commune de Montrozier. Chaque éolienne aura une hauteur de 180 m en bout de pôle pour une puissance totale installée de 42 MW. Une partie de la production sera réservée à l'autoconsommation collective dans un rayon de 20 km, sous réserve de l'obtention d'une dérogation nationale (demande déposée en attente de décision).

Le projet a été présenté il y a quelques semaines au Pôle Energies Renouvelables présidé par la Préfecture, composé d'acteurs compétents pour chacun des domaines affectés par un projet d'énergie renouvelable : services de l'Etat, DDT, DREAL, OFB, mais aussi le CAUE – Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement -, les Chambres consulaires.

Les études ne sont pas terminées et doivent permettre de répondre aux questions posées :

- Etudes environnementales : finalisation des volets acoustique, chiroptère et qualité des sols,
- Etudes techniques : précision des modèles d'éoliennes disponibles auprès des constructeurs, contexte de raccordement, poursuite des mesures de vent,
- Etudes paysagères : poursuite des simulations visuelles et des analyses paysagères selon plusieurs échelles (espaces proche, éloigné et lointain),
- Etude de foisonnement : estimation du nombre de consommateurs intéressés par l'autoconsommation collective, des volumes d'électricité en jeu et du cadre économique.

Le dossier, lorsqu'il sera complet, sera soumis à l'avis des différents acteurs dont la mairie de Montrozier dans le cadre de l'autorisation environnementale ainsi qu'à celui de la population à travers une enquête publique.

Le permis de construire sera instruit et signé par le Préfet. Ce type de dossier ne relève pas de la compétence du maire.

Afin de donner le moment venu un avis éclairé sur ce projet, nous souhaitons, comme pour les autres dossiers, que les élus prennent le temps de monter en compétence sur le sujet des énergies renouvelables et d'étudier en profondeur les enjeux, les menaces, les opportunités que ce projet particulier représente pour notre commune.

Pour cela, nous souhaitons mobiliser d'ici l'été des experts pour une intervention lors d'une séance du conseil municipal.

Il s'agira également de poursuivre les échanges avec les habitants comme nous le faisons depuis plusieurs mois et de leur partager les informations dont nous disposons.